

RÈGLEMENT DU PROGRAMME IMPACT'ERS

Ashoka France



Impact'Ers

Dans le cadre de la Mission d'Ashoka France : Faire émerger, soutenir et relier celles et ceux qui changent le monde en s'attaquant aux causes des problèmes sociaux et environnementaux. Et ce avec l'ensemble de notre Communauté Ashoka dont font partie les Jeunesses afin de révéler leur pouvoir d'agir en tant qu'actrices du changement.

Le programme Impact'Ers a pour intention d'accompagner dans la durée (3 ans) une cohorte de 20 jeunes (de 18 à 29 ans) pour les aider à dévoiler leurs facultés et à passer à l'action pour trouver comment ils souhaitent s'engager pour changer la société.

SOMMAIRE

Table des matières

1. Déroulement du programme.....	3
a. Sélection des candidat·es.....	3
b. Déroulement et accompagnement	3
c. Clôture et suites possibles	3
2. Conditions de participation	4
3. Droits et obligations des participant·es.....	4
4. Propriété intellectuelle et communication	4
5. Données personnelles	4

1. Déroulement du programme

a. Sélection des candidat·es

- Les candidat·es doivent avoir entre **18 et 29 ans** et résider en France.
- Les candidats doivent porter un projet clair, formulé, en fin de phase d'idéation, avec l'ambition de le lancer ou de le renforcer.
- Les candidatures sont examinées par l'équipe Ashoka France, sa communauté (fellows, ASN, jeunes engagé·es), et un comité de sélection désigné.
- Les critères d'évaluation portent sur :
 - la clarté et la faisabilité du projet,
 - l'originalité et l'impact potentiel,
 - la motivation et la posture du·de la candidat·e,
 - l'alignement avec les valeurs du programme (inclusion, coopération, transformation systémique).

b. Déroulement et accompagnement

Le programme se déroule sur **3 ans** et alterne accompagnement collectif et individuel :

- **Année 1 – Lancement et mise en action** : clarification, stratégie, communication, premiers tests.
- **Année 2 – Consolidation et approfondissement** : mesure d'impact, plaidoyer, modèle économique.
- **Année 3 – Autonomie et ancrage** : structuration durable, élargissement des réseaux, ouverture vers le Fellowship Ashoka.

L'accompagnement prend la forme d'ateliers, bootcamps, masterclass, mentorat, co-développement, mise en réseau avec des expert·es et partenaires.

c. Clôture et suites possibles

À l'issue du programme, plusieurs perspectives sont possibles :

- stabilisation et déploiement du projet,
- engagement institutionnel ou intrapreneurial,
- orientation artistique, culturelle ou académique,
- transfert des apprentissages et redirection vers d'autres opportunités.

2. Conditions de participation

- La participation est gratuite.
- Les candidat-es doivent remplir un formulaire en ligne via le site d'Ashoka France.
- Une fois retenus, les participant-es s'engagent à suivre activement le programme (participation régulière aux ateliers, communication avec les mentors, contribution à la communauté).
- En cas de non-respect répété des engagements, Ashoka se réserve le droit d'interrompre l'accompagnement.

3. Droits et obligations des participant-es

- Les participant-es s'engagent à porter leur projet de manière éthique et respectueuse des valeurs d'Ashoka (égalité, non-discrimination, intérêt général).
- les participants s'engagent à contribuer au collectif ImpAct'Ers, dans une logique de coopération et de solidarité.
- Ashoka s'engage à fournir un accompagnement structuré, des connexions à son écosystème, et des opportunités de visibilité.

4. Propriété intellectuelle et communication

- Les projets restent la propriété de leurs auteur·ices.
- Les participant-es autorisent Ashoka France à utiliser, diffuser et valoriser (à titre non exclusif et gratuit) les éléments de présentation de leur projet (texte, image, audio, vidéo) à des fins de communication et de valorisation du programme.
- Cette autorisation est valable pour toute la durée du programme et pour la communication institutionnelle d'Ashoka.

5. Données personnelles

- Les informations recueillies dans le cadre du programme sont enregistrées par Ashoka France pour les besoins de l'organisation, de la sélection et du suivi des participant-es.
- Les données sont conservées pendant la durée du programme et ne sont communiquées qu'aux membres de la communauté Ashoka et aux partenaires directement impliqués dans l'accompagnement.
- Conformément au RGPD, les candidat-es disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.